

Coordination des conseils de quartier

Réunion du 10 septembre 2014 au PIC

Présents conseils de quartier : Olivier CAILLON (Villiers/Barbusse) ; Marie-Hélène CARLIER (Solidarité/Carnot) ; Mario CAPPELLETTI (Jean Moulin/Beaumonts) ; Annie HEDHUIN (Ramenas/ Léo Lagrange), Céline HEDHUIN (Ramenas/Léo Lagrange) ; Evelyne LE GALL (La Noue/Clos français) ; François LOBIYED (Bas Montreuil/ Bobillot) ; Frédéric MARION (Branly/Boissière) ; Odile PELEKET (Ramenas/Léo Lagrange) ; Claude SZATAN (Jean Moulin/Beaumonts) ; Catherine VELLA (Solidarité/Carnot).

Présents Ville : Tania ASSOULINE (adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la vie des quartiers) ; Sylvie BASTE-DESHAYES (responsable mission citoyenneté) ; Thomas MERCET (chargé de mission démocratie de proximité).

Autres présents : Félix GRUCKER (La Fabrique) ; Mélanie FIEVEZ (La Fabrique).

La séance est ouverte à 20 heures 10.

I. Point d'étape sur la démocratie locale : nouvelles orientations, conseils citoyens, etc.

1. Les conseils de quartier, levier de la démocratie de proximité

Tania ASSOULINE souligne la volonté de la nouvelle équipe et du Maire de faire de la proximité et du lien avec les habitants une orientation municipale forte, qui se traduit notamment par les arpentages hebdomadaires du Maire, le vendredi. Par ailleurs, la démocratie de proximité concernant aussi la vie quotidienne et le cadre de vie des citoyens, le champ de la rénovation urbaine et des aménagements du cadre de vie est prioritaire. Des espaces de concertations et d'initiative habitantes seront donc ouverts sur cette thématique.

Dans cette démarche, les conseils de quartier ont vocation à devenir un levier de la participation citoyenne. En effet, ces derniers sont constitués d'habitants déjà investis dans la vie de leur quartier et bien au fait du fonctionnement de la municipalité. Leur rôle est aussi d'inciter un maximum d'habitants à participer à la démarche de concertation. Une réflexion sera donc engagée pour identifier les méthodes et les outils permettant de soutenir les conseils de quartier – moyens qui devront être aisément reproductibles. Cette évolution n'implique pas de refondre en profondeur le protocole de fonctionnement de la CCQ, mais de le compléter par une charte de la participation citoyenne.

Une habitante souhaite qu'une réflexion soit engagée pour remotiver les habitants et les inciter à s'investir davantage dans leur conseil de quartier voire dans les associations locales.

Un habitant évoque l'incompréhension des habitants de Jean Moulin face à la volonté de la municipalité de les consulter à nouveau sur un projet sur lequel ils s'étaient déjà prononcés. En outre, durant l'arpentage de l'avenue Jean Moulin, la réponse aux trois thématiques abordées a systématiquement été qu'il faudrait peut-être redemander l'avis des habitants. Cette situation est particulièrement déstabilisante et met à mal la crédibilité des

habitants. Sans compter que les plans présentés par le Conseil général n'ont toujours pas été transmis au conseil de quartier alors que la ville s'était engagée à le faire.

Tania ASSOULINE attirera l'attention des élus de quartier quant au fait qu'il leur revient d'identifier les problèmes non résolus ou les décisions contradictoires, le cas échéant. En l'occurrence, ils doivent alerter la municipalité lorsque les habitants ont déjà été consultés.

Un habitant souhaite qu'il soit précisé si la concertation des habitants peut ou non avoir des impacts, alors même que les habitants ne sont consultés que sur des projets déjà constitués. Les habitants ont le sentiment de n'être en rien des décideurs.

Un habitant observe que les engagements pris par le Maire lui-même durant les arpentages ont été tenus. Aussi les habitants ont-ils le sentiment que seul le Maire peut faire avancer les choses.

Tania ASSOULINE indique que la présence de l'ensemble des services lors des arpentages est gage d'une meilleure efficacité. Pour autant, certaines solutions sont plus lourdes à mettre en œuvre que d'autres. En outre, un laps de temps est nécessaire pour que les adjoints prennent pleinement connaissance de leur thématique. Enfin, le budget 2015 est en cours d'élaboration. Par ailleurs, elle invite les habitants à passer par l'intermédiaire de leur élu de quartier, qui se chargera d'alerter l'adjoint en charge du sujet concerné.

Un habitant souhaite que les dossiers présentés lors des conseils municipaux puissent être transmis aux conseils de quartier.

Tania ASSOULINE indique que ces documents sont publiés sur le site Internet.

Les participants le démentent, précisant que seuls les procès-verbaux sont publics. Les documents annexes ne sont jamais mis en ligne.

Un habitant ne comprend pas que certaines solutions proposées par les habitants pour sécuriser les voiries soient qualifiées d'impossibles à mettre en œuvre techniquement par les services, alors même que ces solutions existent dans les villes avoisinantes.

Une autre habitante regrette que les arpentages ne permettent pas au Maire de voir un quartier au quotidien. En effet, le quartier est nettoyé le jour où se tient l'arpentage. Il serait plus utile de ne pas annoncer la date des arpentages.

Cette habitante suggère, par ailleurs, de faire la promotion des conseils de quartier dans *Tous Montreuil*. Une page entière du magazine devrait y être consacrée.

Tania ASSOULINE indique qu'un travail sera lancé avec la direction de la communication début 2015 pour améliorer la lisibilité des conseils de quartier.

Une habitante insiste sur l'importance de la communication et de la visibilité donnée aux conseils de quartier. Elle regrette que le logo des conseils de quartier ne soit pas suffisamment utilisé. Elle demande, par ailleurs, où en est la mise en place des blogs et des formations à ces outils. En outre, cette habitante souhaite que la diffusion de l'information sur les conseils de quartier soit entièrement revue. Les lieux d'affichage sont insuffisamment nombreux. Il serait également intéressant de réfléchir à la façon d'associer les commerçants.

Un habitant souligne à son tour l'importance d'identifier les points de passage clés dans les quartiers, où un panneau d'affichage pourrait être implanté.

Tania ASSOULINE indique que le conseil de quartier Paul Signac a financé un panneau du conseil de quartier réalisé par une artiste montreuilloise, *via* une enveloppe participative de

quartier (EPQ). Elle propose à la CCQ de fixer comme objectif que chaque conseil de quartier ait un panneau personnalisé. Cette opération serait financée par le reliquat des EPQ 2014.

2. Les enveloppes participatives de quartier (EPQ)

Tania ASSOULINE souhaite favoriser l'utilisation des EPQ qui sont un véritable outil de dynamisation de la démocratie participative. Elle précise que la nouvelle municipalité n'entend pas faire d'économie sur ce poste budgétaire. Elle propose, en outre, que dès lors qu'un projet est techniquement validé par le conseil et les élus de quartier, il soit lancé sans qu'intervienne une autre instance. Il serait également intéressant de trouver une nouvelle dénomination pour ce dispositif.

Une habitante se félicite de la simplification de la procédure des EPQ.

Thomas MERCET considère que la faible utilisation des EPQ ne vient pas de la procédure en elle-même, mais par la complexité de tout montage de projet et par la difficulté à confronter différentes visions. Certains habitants, par exemple, souhaitent aménager un espace vert pour que leurs enfants y jouent, tandis que d'autres en attendent avant tout du calme. D'ailleurs, force est de constater que les projets qui aboutissent sont les projets les plus simples ou qui peuvent sembler peu ambitieux – qui constituent un bon entraînement en termes de construction d'un consensus au sein d'un conseil de quartier. Au final, ces projets font véritablement du sens pour l'ensemble des habitants.

Une autre habitante rappelle qu'il existait par le passé un budget dédié aux petits travaux (boucher un trou, par exemple) dans les quartiers. Elle regrette que ce budget n'existe plus. Par ailleurs, l'enveloppe d'animation n'a cessé de diminuer. Enfin, les arpenteurs en emploi jeune avaient une réelle importance. Le manque de moyens nuit à la réactivité.

Un habitant souhaite s'assurer que les projets qui relèvent normalement de l'investissement de la ville ne soient pas financés par les EPQ.

Tania ASSOULINE rappelle que l'utilisation des EPQ doit respecter les règles des marchés publics.

Un autre habitant demande si les études pré-projets (expertise, étude d'architecture, etc.) peuvent être financées par les enveloppes participatives de quartier.

3. La démarche de concertation

Tania ASSOULINE souhaite intégrer la démarche de concertation dans les projets d'aménagement, y compris dans leur conception. Cela implique un renforcement de la culture professionnelle de l'administration, au-delà de la volonté politique de la municipalité. A cet égard, une feuille de route de la concertation sera établie annuellement.

Par ailleurs, Tania ASSOULINE indique qu'une liste de PEPA (petits espaces publics autrement) sera inscrite au budget 2015. Les conseils de quartier seront concertés sur ces PEPA (calendrier, modalités de concertation, etc.), comme sur tous les projets relatifs aux espaces publics. Des panneaux d'information seront également mis en place, pour inviter les habitants à participer. Enfin, un comité de pilotage sur les espaces publics sera constitué.

Un habitant indique qu'une nouvelle station a été ouverte sur la ligne 102, devant le nouveau collège, sans que personne ne soit ne serait-ce qu'informé au préalable. Il observe, en outre, que l'emplacement est très mal choisi.

Tania ASSOULINE précise que cette nouvelle station avait été prévue lors des discussions sur l'implantation du nouveau collège. De nouvelles habitudes d'information sur tous les secteurs relatifs au cadre de vie quotidien devront progressivement s'installer – ce qui est plus facile pour les sujets relevant pleinement de la Ville. A cet égard, l'élaboration d'une méthode claire (charte de la démocratie citoyenne ou protocole de fonctionnement) est indispensable.

Pour une habitante, certains comportements procèdent avant tout du bon sens. Il n'est ainsi pas normal qu'aucune information n'ait été donnée sur l'avenir des anciens locaux de la Sécurité sociale rue Hoche où l'on a pu voir des travaux de sondage du sol en vue, apparemment, d'un futur projet immobilier. Les habitants qui demandent depuis longtemps un centre social sur le quartier La Noue/Clos Français auraient souhaité que ces locaux disponibles soient repris par la ville pour installer ce centre. Les habitants n'ont pas non plus été suffisamment informés de la déviation de la ligne 122 durant l'été : affichage insuffisant dans les arrêts et information non maîtrisée dans les bus.

Un habitant propose que chaque quartier identifie un projet important pour lequel il serait décidé de faire soit de l'information, soit de la concertation, soit de la co-décision. Cet exercice permettrait d'élaborer une charte de la participation citoyenne claire.

Tania ASSOULINE retient cette proposition.

Une habitante a le sentiment que les services ne sont pas favorables à la concertation.

Sylvie BASTE indique que la mission Citoyenneté est souvent sollicitée par les services, dont certains agents sont très impliqués dans la diffusion d'une culture participative. Des échanges et une confiance sont nécessaires entre les élus, les services et les habitants.

Tania ASSOULINE confirme que trois légitimités doivent être admises, pour que la démocratie participative fonctionne : celles des élus, des techniciens et des habitants.

4. Le rôle des élus de quartier

Tania ASSOULINE insiste sur le fait que le rôle des élus de quartier est d'être des veilleurs du quotidien et de la démocratie de proximité. Aussi ces derniers seront-ils en charge du suivi de la mise en œuvre des feuilles de route de la démocratie participative.

Une habitante indique que l'attente est forte quant à la présence des élus dans les quartiers et, lorsqu'ils y sont invités, dans les conseils de quartier afin de répondre aux questions des habitants.

Un autre habitant rappelle qu'il a toujours été affirmé que les premiers interlocuteurs des conseils de quartier étaient les responsables d'antenne et non les élus de quartier. Une clarification est nécessaire, de même qu'un alignement des discours et de la réalité du mode de fonctionnement.

Tania ASSOULINE répond que l'antenne de vie de quartier reste le premier interlocuteur au quotidien. Pour leur part, les élus de quartier ont notamment pour mission de dresser un bilan mensuel avec l'antenne, charge à eux de prendre le relais en cas de problème récurrent ou irrésolu. Tania ASSOULINE ajoute qu'elle est favorable à ce que les élus de quartier assistent systématiquement aux réunions des conseils de quartier – sauf volonté contraire de la part de ces derniers.

Une habitante observe qu'il ne suffit pas d'alerter l'antenne et l'élue de quartier d'un problème pour que le problème soit réglé – en particulier concernant la propreté ou les incivilités, qui relèvent de l'agglomération.

Tania ASSOULINE précise que le budget supplémentaire 2014 voté avant les vacances donne priorité à la problématique de la propreté. En outre, une discussion a été engagée avec Est Ensemble pour améliorer la situation.

Une habitante indique que les antennes ont pris l'habitude de systématiquement renvoyer les habitants à Sésame ou à Est Ensemble. Elle regrette que la personne en charge de la gestion urbaine de proximité ne fasse plus vraiment de la proximité. Ce n'est pas le rôle des habitants de faire remonter l'ensemble des problèmes. Une autre apporte un autre point de vue divergent.

Tania ASSOULINE précise que Sésame est un outil à la fois innovant et efficace. Plus il sera utilisé (par téléphone, par Internet ou en se rendant physiquement à l'antenne), plus son fonctionnement sera amélioré. En outre, Sésame permettra aux élus de quartier de faire des extractions sur le quartier les concernant. D'où l'importance de faire appel à cette procédure. A cet égard, Tania ASSOULINE invite les conseils de quartier à le promouvoir auprès des habitants. Par ailleurs, la priorité étant donnée aux questions du quotidien, il est envisagé de mettre en place une plateforme citoyenne qui répertorierait les demandes des habitants de tous ordres – avec un suivi facilité de leur traitement.

Sylvie BASTE souligne la volonté de bien faire des élus de quartier. A cet égard, un outil partagé avec plusieurs entrées (élus, antenne, conseils de quartier) sera mis en place pour rassembler les questions des habitants. L'objectif est de débloquer certaines situations et d'améliorer la fluidité des relations entre les différents interlocuteurs. Cet outil rendrait en outre les questions plus visibles. Par ailleurs, la mission de veilleurs sur le quartier qui a été clairement confiée aux élus de quartiers devrait permettre une homogénéité entre les quartiers.

Thomas MERCET confirme qu'il semble utile d'aller plus loin pour faire pleinement le tour de certains problèmes, pour rendre Sésame plus efficace. Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne pas, par exemple, ce n'est pas nécessairement parce que l'ampoule était ancienne vieille, mais parce qu'elle a été cassée par des jets de cailloux des habitants. Il ne suffit donc pas de remplacer l'ampoule, mais de faire changer les comportements.

Une habitante regrette que certains sujets simples finissent souvent par devenir compliqués, ce qui nourrit des tensions. Il est important de clarifier le rôle de chacun.

Une autre habitante considère que l'antenne est à même de traiter les problèmes techniques, alors que les sujets politiques doivent être adressés aux élus. Certains petits problèmes du quotidien pourraient être résolus par l'antenne si elle disposait de moyens. Elle ajoute que les habitants ont besoin de contact humain et de proximité.

Un habitant souhaite que les applications de la Ville soient prévues pour Windows Phone et pas uniquement sur Iphone et Android.

5. Les conseils citoyens

Tania ASSOULINE indique qu'une démarche est en cours pour que le quartier de la Noue soit désigné quartier politique de la ville, afin de bénéficier de programmes de rénovation urbaine. Avec la nouvelle loi, les quartiers concernés seront moins nombreux (et certains ne le seront pas dans leur totalité), mais les moyens qui leur seront dédiés seront plus importants. La loi préconise une forte implication des habitants dans ces quartiers, dans le

cadre de conseils citoyens à créer et de contrats de ville (ex-CUCS). La municipalité envisage les conseils citoyens non pas comme des instances supplémentaires, mais comme une démarche permettant de donner un nouveau souffle aux conseils de quartier. Dans cette optique, des ateliers territoriaux seront prochainement mis en place dans six secteurs en vue de discuter de la réforme politique de la ville.

Une habitante regrette que certaines associations ne puissent plus bénéficier de crédits dès lors qu'elles ne relèvent pas d'un quartier politique de la ville.

Sylvie BASTE précise que le pilotage de la réforme politique de la Ville sera assuré par l'Agglomération.

Un habitant suggère d'impliquer les membres d'autres conseils de quartier que celui qui est directement concerné par un programme de rénovation, le cas échéant.

Une habitante invite les conseils de quartier à soutenir la démarche de la Ville dans le soutien de quartiers qui ne pourront pas être visés par le dispositif de la loi, mais qui nécessitent quand même des programmes d'aide. Elle cite l'exemple de la Cité de l'espoir.

II. Soutien aux conseils de quartier : protocole de fonctionnement, dispositif EPQ, campagne de promotion, etc.

Cf. point précédent.

III. Réunions publiques d'information sur la préparation du budget municipal 2015

Des réunions pédagogiques de présentation des enjeux budgétaires seront organisées.

IV. Organisation de la prochaine réunion thématique de la coordination : thème, conseil de quartier, animateur, date.

Tania ASSOULINE propose de constituer un groupe de travail sur la mise à jour du protocole de fonctionnement de la CCQ.

Marie-Hélène CARLIER, et François LOBIYED et Claude SZATAN se portent volontaires.

La prochaine réunion de la CCQ sera organisée par le conseil de quartier Ramenas. Le thème et la date seront précisés ultérieurement.

V. Divers

Une habitante demande ce qu'il en est de la subvention de l'association de gestion.

Tania ASSOULINE propose d'attendre la construction du budget 2015 pour identifier les meilleurs moyens de faciliter la vie des conseils de quartier.

La séance est levée à 23 heures.